

**« 22<sup>ème</sup> Souvenir Jean-Louis Jeandot »**  
**1<sup>ère</sup> manche du Souvenir Jean-Louis Jeandot 2018**  
**Dimanche 11 Mars 2018 à VILLEJUST (91)**  
**organisé par le VC Villejust**

Catégories	Dossards	Départs	Tours	Distance	Limitées	Prix d'équipe
HC / 1 / 2 / 3	7h00	8h00	13	86 km	150	Oui
6	7h00	8h02	7	46 km		Oui
Minimes (H/F)	7h00	8h04	5	35 km		Oui
4	9h00	10h10	11	73 km	150	Oui
5	9h00	10h12	8	53 km		Oui
Cadets (H/F)	9h00	10h14	8	53 km		Oui
<b>Dossards / Stationnements</b>	Salle de la Poitevine (pas de stationnement devant les garages du poste EDF qui sont ceux des permanents d'astreinte). Respecter le site (toilettes à la salle de la Poitevine)					
<b>Départs et Arrivées</b>	D59 – Rue de Frétay face au poste EDF					
<b>Circuit</b>	Plat					
<b>Challenge JL Jeandot</b>	Challenge (réservé aux coureurs de la FSGT) réunissant les deux épreuves organisées par le VC Villejust : le Souvenir Jean Louis Jeandot (11 mars) et le Prix Gérard Caron (8 avril). Le challenge sera définitivement acquis par le club qui l'aura obtenu <b>3 fois consécutivement</b> ou <b>5 fois non consécutivement</b>					
<b>Invitations</b>	Course ouverte aux : FFC (R3 moins de 200 points au 31/12/2017, D1 et D2 + Juniors et UFOLEP (1 et 2) : seront en 1 <sup>ère</sup> catégorie UFOLEP 3 et FFC D3 : seront en 4 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP GS et FFC D4 : seront en 5 <sup>ème</sup> catégorie <b>Attention : trois invitations maximum dans la saison.</b>					
<b>Engagements</b>	Après de : <b>Marcel BESNARD</b> – 40, rue Victor Hugo - 91470 LIMOURS Tel : 06.25.32.18.40 – marcel.besnard91@orange.fr Chèques à l'ordre du VC Villejust Engagements clos le 11 Mars Tarifs FSGT : adultes : 5 €, Jeunes : 4 € Tarif UFOLEP et FFC : Jeunes 7,50 €, adultes : 10,50 € ( <b>attention : trois invitations maximum dans la saison</b> ). Engagement sur place : pour tous + 2 €. Ils ne seront <u>acceptés</u> que jusqu'à la <u>limite de 150 coureurs par tranche horaire</u> Engagement postal uniquement et qui ne sera pris en compte qu'avec le règlement. Pas d'engagement par téléphone ni par mail. Les engagements seront, <u>jusqu'au Jeudi 8 mars midi inclus</u> réservés prioritairement aux licenciés FSGT. Puis dans la limite des places disponibles, prise en compte des demandes d'invitations, puis des engagements arrivés chez l'organisateur au-delà de cette date.					